

PRÊT REBOND

Vous êtes une TPE-PME ? Vous êtes fragilisé par la crise et vous n'avez pas la trésorerie suffisante pour relancer votre activité ? Pensez au Prêt Rebond, qui vous permet d'emprunter à taux zéro de 10 000 € à 300 000 € remboursables sur 7 ans.



QUELS SONT LES OBJECTIFS DE CETTE AIDE ?

Le Prêt Rebond est un prêt à taux zéro pour les TPE et les PME de tous les secteurs d'activité qui vise à renforcer la trésorerie des entreprises en difficulté.



QUI PEUT EN BÉNÉFICIER ?

Les TPE-PME qui justifient de 12 mois d'activité minimum.



POUR QUEL TYPE DE DÉPENSE ?

- Besoins de trésorerie liés à la situation conjoncturelle,
- Augmentation du besoin en fonds de roulement,
- Investissements immatériels,
- Investissements corporels à faible valeur de gage.



QUEL EST LE MONTANT DE L'AIDE ?

De 10 000 € à 300 000 €.



À QUELLES CONDITIONS

- Prêt à taux zéro,
- Prêt bénéficiant d'une aide de l'État,
- Pas de sûretés réelles et/ou personnelles,
- Échéances trimestrielles avec amortissement financier du capital,
- Cofinancement systématique recherché,
- Aucune garantie demandée sur les actifs de la société ou de son dirigeant.



QUELLES SONT LES DÉMARCHES À EFFECTUER ?

Demandes à faire sur <https://pret-rebond.iledefrance.fr>



CONTACT

covid-19-aidesauxentreprises@iledefrance.fr

Plus d'information sur :
<https://pret-rebond.iledefrance.fr>